



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du Conseil tenue le **mardi 4 février 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1  
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2  
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3  
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4  
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5  
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Gilles Marchand.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.  
Madame Myriam Landry, Adjointe administrative.

Est absent :

Monsieur Eric Dupont, maire

### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
  - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
  - 6.2 Mandat - Programme du transfert des infrastructures de l'eau et des collectivités du Québec (TECQ) 2024-2028
  - 6.3 Congrès ADMQ 2025
  - 6.4 Demande - Programme d'assistance financière municipale aux activités de loisirs des personnes handicapées - ARLPH
  - 6.5 Demande - Chevaliers de Colomb
  - 6.6 Postes Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
  - 7.1 Soutien financier pour le service des premiers répondants 2024-2025
8. RÉSEAU ROUTIER
  - 8.1 Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports et de la Mobilité durable
  - 8.2 Mandat - Fauchage aux abords des chemins municipaux
9. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
  - 9.2 Rapport du bilan sur la gestion d'eau potable 2023



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

- 9.3 Nomination d'un représentant municipal au Conseil d'administration de la RIGIDBNY
- 9.4 Plan de protection des sources d'eau potable - conforme

### 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### 11. URBANISME ET BÂTIMENT

- 11.1 Nombre de permis en janvier 2025

### 12. LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Demande des pompiers - location glace

### 13. AFFAIRES NOUVELLES

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Gilles Marchand, maire suppléant de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

---

19-02-2025

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en annulant les points 6.4 et 6.6 et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

### 3. PROCÈS-VERBAL

20-02-2025

### 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Yvon Potvin

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Lorrain Lafond

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2025 tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

#### **4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

---

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 19 h 03 et se termine à 19 h 04.

---

#### **6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

21-02-2025

##### **6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Michaël Tousignant

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 188 344,28 \$ (Salaires: 41 463,50 \$); (Fournisseurs: 146 880,78 \$), tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

22-02-2025

##### **6.2. Mandat - Programme du transfert des infrastructures de l'eau et des collectivités du Québec (TECQ) 2024-2028**

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la planification et la gestion des travaux dans le cadre du Programme du transfert des infrastructures de l'eau et des collectivités du Québec (TECQ) 2024-2028;

**ATTENDU** que l'offre de service reçue de Techni-Consultant inc. propose un accompagnement couvrant l'ensemble du programme, incluant la planification initiale, le suivi des travaux et la reddition de compte finale au montant de 9 772,87 \$ taxes incluses;

**ATTENDU** que cette offre comprend :

- Une première année dédiée à l'établissement de la planification des travaux et de l'enveloppe budgétaire;

- Un suivi rigoureux des interventions et des documents financiers de la deuxième à la quatrième année;

- Une préparation complète du dossier de reddition de compte en dernière année;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Michaël Tousignant

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**QUE** la Municipalité accepte l'offre de service pour l'accompagnement dans le cadre du programme TECQ 2024-2028 de Techni-Consultant inc. au montant de 9 772,87 \$.

**QUE** la directrice générale est autorisée à signer les documents nécessaires à l'officialisation de cette entente.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

23-02-2025

#### **6.3. Congrès ADMQ 2025**

**ATTENDU** que l'ADMQ organise annuellement un congrès pour les directeurs généraux et les directrices générales;

**ATTENDU** que ce congrès aura lieu à Québec du 18 au 20 juin 2025 au coût de 630 \$ plus taxes;

**ATTENDU** que la participation au congrès est une occasion unique pour acquérir de l'information et pour échanger avec d'autres directeurs généraux;

**ATTENDU** que cette activité est prévue au budget;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Michaël Tousignant

#### **ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 18 au 20 juin 2025;

**QUE** le conseil autorise le paiement des frais d'inscription au coût de 630 \$ plus taxes ainsi que les frais inhérents (repas, déplacement et hébergement);

**QUE** la dépense soit prise à même les postes budgétaires no 02 130 00 454 (formation) et no 02 130 00 310 (frais de déplacement du personnel).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

#### **6.4. Demande - Programme d'assistance financière municipale aux activités de loisirs des personnes handicapées - ARLPH**

Ce point est annulé.

24-02-2025

#### **6.5. Demande - Chevaliers de Colomb**

**ATTENDU** que les Chevaliers de Colomb de Manseau célébreront leur 75<sup>e</sup> anniversaire le 7 septembre 2025 ;

**ATTENDU** que dans le cadre de cette célébration, un livre souvenir sera publié pour souligner cet événement historique ;

**ATTENDU** que les Chevaliers de Colomb de Manseau sollicitent la Municipalité pour l'achat d'une publicité au coût de 50 \$ afin de soutenir la publication de ce livre souvenir ;



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

**ATTENDU** que les Chevaliers de Colomb jouent un rôle actif dans la communauté en soutenant diverses causes sociales et communautaires ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise l'achat d'une publicité d'un montant de 50 \$ dans le livre souvenir des Chevaliers de Colomb de Manseau pour leur 75<sup>e</sup> anniversaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **6.6. Postes Canada et la commission d'enquête sur les relations de travail**

Ce point est annulé.

---

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**

25-02-2025

### **7.1. Soutien financier pour le service des premiers répondants 2024-2025**

**ATTENDU** qu'une demande de soutien financier pour le service des premiers répondants 2024-2025 doit être transmise avant le 20 janvier 2025 au CIUSSS MCQ;

**ATTENDU** qu'un montant de 3 800 \$ est demandé auprès du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) pour obtenir un soutien financier;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand  
**APPUYÉ DE :** Monsieur Michaël Tousignant

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à remplir le formulaire de demande de soutien financier pour le service des premiers répondants auprès du CIUSSS MCQ;

**QUE** le conseil autorise madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Eric Dupont, responsable des premiers répondants, à signer le formulaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

## **8. RÉSEAU ROUTIER**

26-02-2025

### **8.1. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports et de la Mobilité durable**

**ATTENDU** que des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2025, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la



N° de résolution  
ou annotation

## Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

responsabilité du ministère des Transports et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2025 dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports;

**QUE** la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation du ministère des Transports pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

**QUE** la Municipalité nomme messieurs Alain Demers, inspecteur municipal et Gabriel Constantin, inspecteur municipal adjoint et madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière désignés à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

27-02-2025

### **8.2. Mandat - Fauchage aux abords des chemins municipaux**

**ATTENDU** que les entreprises R. M. Pépin Inc. ont soumis une offre de service pour le fauchage et le débroussaillage des bordures de routes de la municipalité pour l'année 2025 ;

**ATTENDU** que cette offre comprend l'utilisation d'équipements spécialisés, à savoir :

- Une faucheuse débroussailleuse (BUSH-HOG) avec bras télescopique de 25 pieds, montée sur un tracteur Magnum 8920 (180 HP), avec un taux horaire de 140,00 \$/h ;
- Une faucheuse Votex de 7 pieds de largeur, montée sur un tracteur John Deere 6125 (125 HP), avec un taux horaire de 128,00 \$/h ;
- Un tracteur John Deere 7420 avec faucheuse Orsi (7 pieds de coupe), au taux horaire de 128,00 \$/h ;

**ATTENDU** que ces travaux sont nécessaires pour l'entretien et la sécurité des routes municipales ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Michaël Tousignant

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil accepte l'offre de service de R. M. Pépin Inc. pour les travaux de fauchage et de débroussaillage des bordures de routes municipales pour l'année 2025 pour un montant approximatif de 14 500 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



N° de résolution  
ou annotation

28-02-2025

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

### **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal**

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels de suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

#### **9.2. Rapport du bilan sur la gestion d'eau potable 2023**

**ATTENDU** que le gouvernement a mis en place une Stratégie nationale pour l'économie de l'eau potable et que la Municipalité doit atteindre les objectifs de cette stratégie afin d'assurer sa conformité municipale;

**ATTENDU** que la stratégie d'économie d'eau potable permet à la Municipalité de comprendre et de percevoir les forces et les faiblesses de son réseau d'eau potable;

**ATTENDU** que la Municipalité doit favoriser la préservation de l'eau potable de son réseau compte tenu des coûts associés à ce type d'infrastructure;

**ATTENDU** que la Municipalité a inclus dans sa réglementation municipale une tarification volumétrique pour les immeubles non résidentiels;

**ATTENDU** que la Municipalité doit faire une relève de données des compteurs d'eau résidentiels une fois par année;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**APPUYÉ DE :** Monsieur Yvon Potvin

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil approuve la Stratégie d'économie d'eau potable de 2023 pour la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets telle qu'acceptée par le ministère responsable.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

29-02-2025

#### **9.3. Nomination d'un représentant municipal au Conseil d'administration de la RIGIDBNY**

**ATTENDU** qu'un membre du conseil doit être nommé à la RIGIDBNY;

**ATTENDU** que monsieur Yvon Potvin est nommé représentant au conseil d'administration de la RIGIDBNY;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Michaël Tousignant

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE** le conseil nomme monsieur Yvon Potvin comme représentant à la RIGIDBNY et comme substitut monsieur Louis-Vincent Legault.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



N° de résolution  
ou annotation

# Province de Québec

## Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

### **9.4. Plan de protection des sources d'eau potable - conforme**

Le plan de protection dans le cadre du programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) est conforme au cadre normatif.

---

### **10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

---

### **11. URBANISME ET BÂTIMENT**

#### **11.1. Nombre de permis en janvier 2025**

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré aucun permis en janvier 2025.

---

### **12. LOISIRS ET CULTURE**

#### **12.1. Demande des pompiers - location glace**

**ATTENDU QUE** le service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour a formulé une demande officielle en vue d'obtenir le prêt de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets pour la tenue d'une activité sociale à l'hiver 2025;

**ATTENDU QUE** cette activité a pour objectif de renforcer les liens entre les pompiers des différentes municipalités de la MRC, de favoriser la cohésion d'équipe et de reconnaître l'engagement des membres du service incendie;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Michaël Tousignant

**APPUYÉ DE :** Monsieur Claude Durand

**ET RÉSOLU :**

**QUE :**

1. Le Conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets autorise le prêt de deux heures de l'aréna de Saint-Pierre-les-Becquets au service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour pour la tenue de leur activité sociale à l'hiver 2025, à une date à déterminer avec la directrice générale;
2. Le prêt de l'aréna est accordé à titre gracieux, sous réserve du respect des règlements municipaux applicables et des conditions d'utilisation fixées par la Municipalité;

Le service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour s'engage à remettre les lieux en bon état à la fin de l'activité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

30-02-2025



N° de résolution  
ou annotation

31-02-2025

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

---

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

---

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Claude Durand

**APPUYÉ DE :** Monsieur Louis-Vincent Legault

**ET RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée à 19 h 16.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

  
M. Gilles Marchand, maire  
suppléant

  
Mme Martine Lafond, directrice  
générale et greffière-trésorière



N° de résolution  
ou annotation

A large, faint blue diagonal line is drawn across the page, extending from the top left towards the bottom right.

